



**COMMUNE DE OHAIN**  
**PREETUDE CADRE DE VIE**

**FEVRIER 1991**



## **OBJET DE L'ETUDE**

L'aménagement du cadre de vie et la valorisation des paysages du département est l'un des volets important des actions du Conseil Général du Nord.

C'est dans ce contexte que se place cette étude "cadre de vie" qui aide les communes du département à élaborer un programme cohérent d'amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement.

Elle sera confiée à une équipe pluridisciplinaire capable d'appréhender les multiples facettes qui organisent l'image communale :

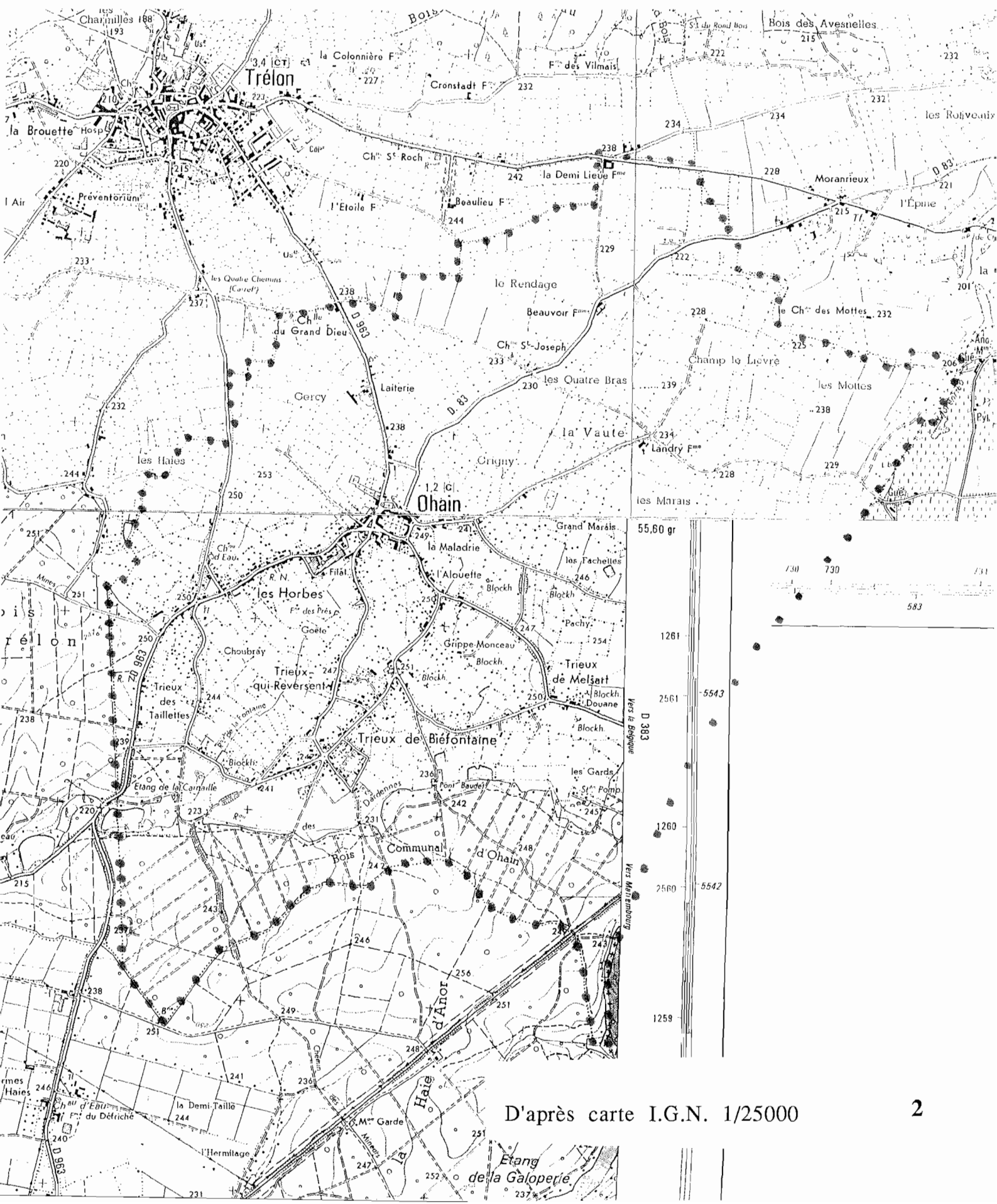
- L'histoire
- L'urbanisme
- L'architecture
- Le paysage
- L'art dans la ville
- L'éclairage
- Le design

L'équipe de spécialistes sera en étroite harmonie avec la population et la municipalité.

L'aide technique apportée par l'étude vise principalement :

- A effectuer un diagnostic de la situation actuelle de la commune et ses potentialités en matière de paysage et d'environnement
- A définir des orientations et à dégager des priorités dans ces domaines avec les élus.
- A esquisser des réponses d'aménagement en rapport avec les finances communales.
- A diffuser l'information et à émettre des conseils de recommandation en matière d'aménagement.

# CARTE DU TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

## **LES ACTIONS A MENER**

**IDENTITE DES HAMEAUX**

**LE CENTRE DU BOURG**

**LES ENTREES DE LA COMMUNE**

**LE PATRIMOINE DES CHAPELLES**

**ET LES SENTIERS RURAUX**

## DEFINITION DE L'IDENTITE COMMUNALE

Ohain possède un très grand territoire communal dominé par le bocage enclavé dans le domaine forestier de Fourmies-Anor.

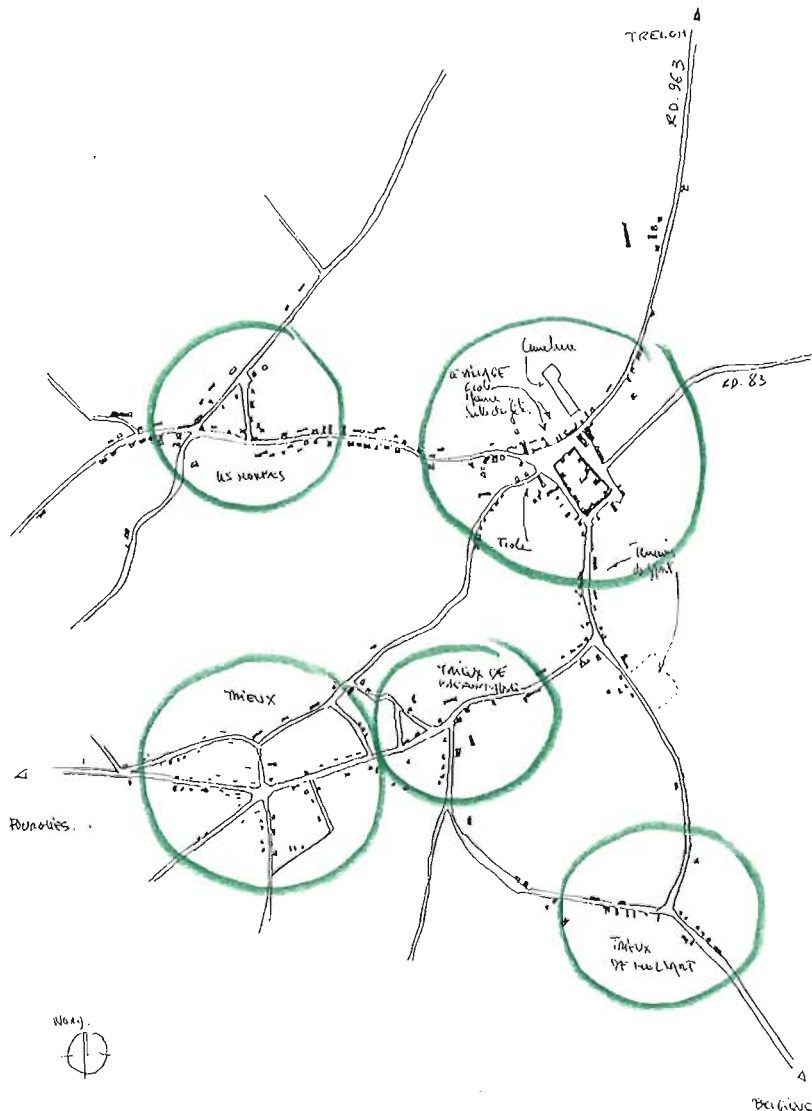
Ohain est groupé autour d'un centre : église, salle des fêtes, place Foch, école.

Cependant l'habitat très dispersé se densifie autour de certain hameau satellite :

HORBES  
TRIEUX  
BIEFONTAINE  
MELSART

L'étude cadre de vie doit être l'occasion pour l'équipe municipale de dégager et de renforcer la spécificité de chaque entité.

L'étude proposera une analyse détaillée de la morphologie du paysage de ces hameaux et fera des propositions globales pour guider la Municipalité dans ses travaux d'aménagement.



## LE CENTRE DU BOURG

Le cœur de la commune rassemble l'ensemble des équipements qui structurent la vie communale : mairie, église, écoles, cimetière, stade.

L'ensemble de ces équipements s'organise avec plus ou moins de cohérence autour d'un point central "La place du Maréchal Foch".

L'objectif de l'étude est de traiter l'ensemble des sites communaux.

Exemple : la mairie et la salle des fêtes font actuellement l'objet de travaux sur le bâti. Il faut maintenant travailler sur les abords avant et les terrains arrières :

- leurs affectations
- les liaisons

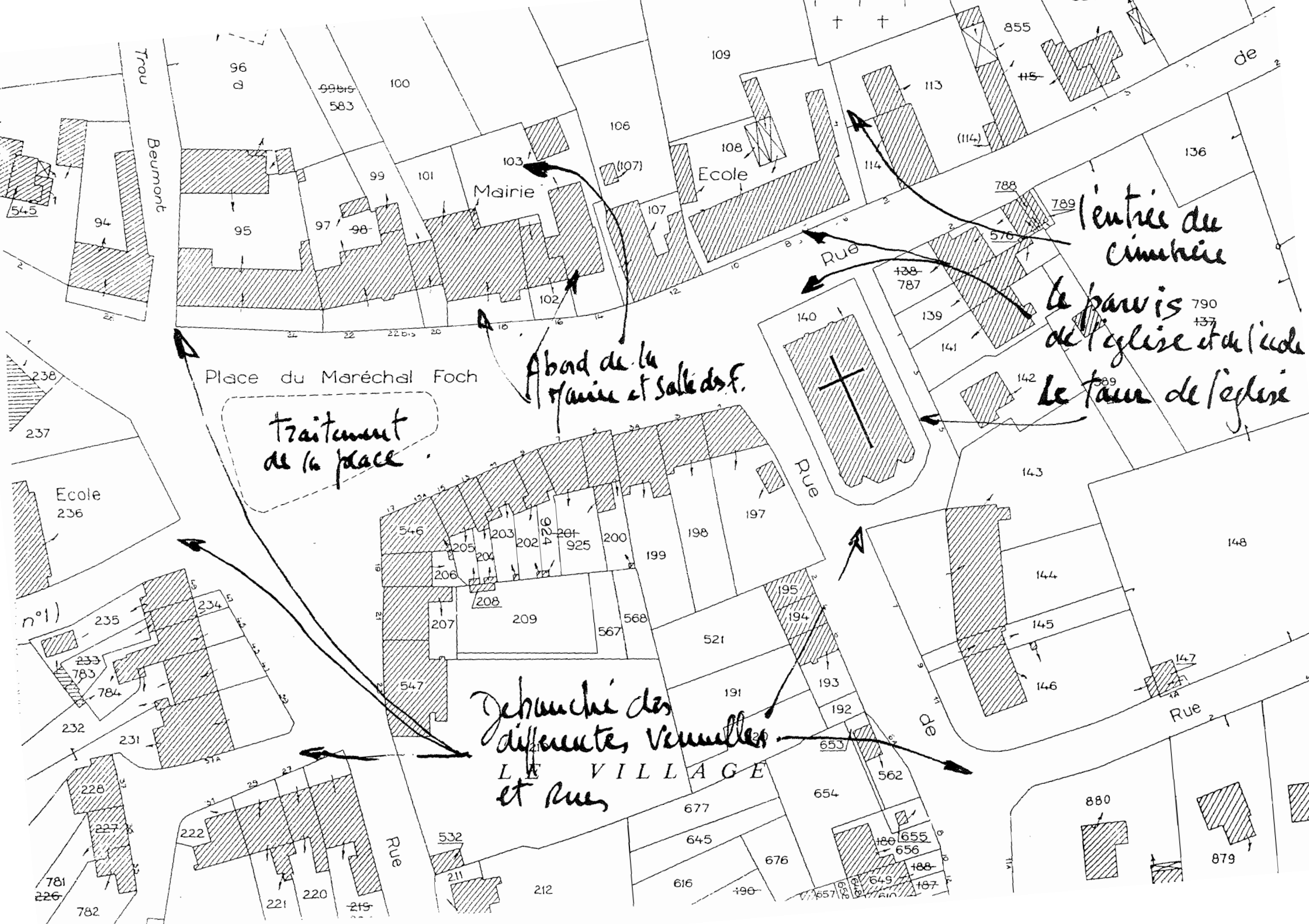


Le parvis de la salle des fêtes et de la mairie

Dans un premier temps, l'étude établira des schémas d'intention et d'organisation sur le centre.

Ensuite, l'étude élaborera un Avant-Projet-Sommaire sur la place du Maréchal Foch et des esquisses chiffrées sur les abords des différents équipements :

- écoles
- cimetière
- stade : traitement des zones de stationnement et schéma de plantation
- arrière de la mairie.



Trou  
Beumont

96  
99bis  
583  
100

109  
113  
855  
115  
de

545  
94  
95  
97  
98

Mairie  
103  
106  
107  
108  
114  
1107

Ecole  
136  
788  
789  
576

Place du Maréchal Foch

Abord de la  
Mairie et Salle des F.

l'entrée du  
cimetière  
le pavis  
de l'église et de l'école  
Le tour de l'église

Traitement  
de la place

Ecole  
236  
238  
237

235  
234  
233  
783  
784  
232  
231  
n°1)

546  
203  
202  
924  
201  
925  
200  
198  
197  
206  
204  
207  
209  
568  
567  
199  
521  
195  
194  
193  
192  
143  
144  
145  
146  
147  
Rue

Dessinée des  
différentes Venelles  
LA VILLAGE  
et Rue

781  
226  
782  
228  
227  
222  
221  
220  
219

532  
211  
212  
677  
645  
676  
616  
190  
654  
562  
655  
656  
188  
649  
187  
880  
879  
Rue



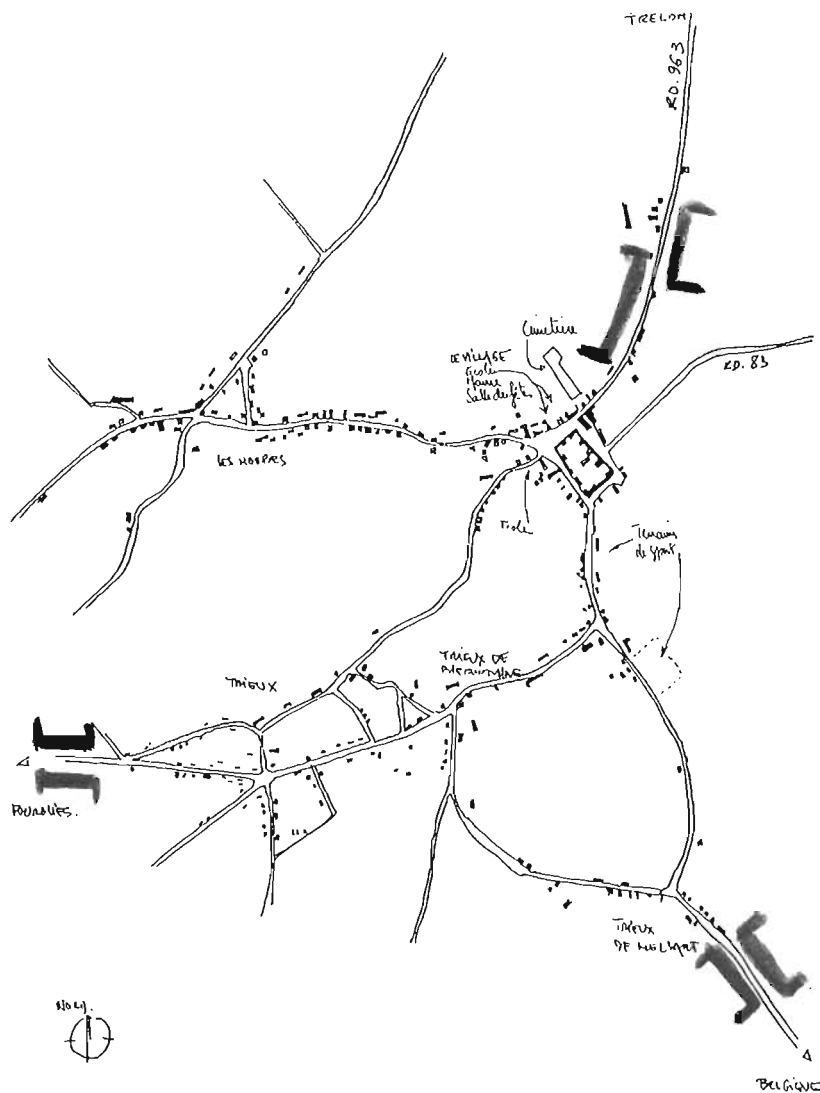
## LES ENTREES DE LA COMMUNE

Le chemin départemental 963 traverse la commune du Nord (Trélon) au sud (Fourmies).

C'est le cheminement principal qu'il est souhaitable de valoriser pour souligner les deux entrées principales.

Le chemin 383 qui se dirige vers la Belgique doit être lui aussi lieu d'intervention pour valoriser les entrées communales notamment les abords de la douane.

L'étude élaborera des schémas d'intention illustrés de croquis d'ambiance suivis d'esquisses chiffrées sur chaque entrée communale.



## **LES SENTIERS RURAUX ET LE PATRIMOINE RELIGIEUX**

Le potentiel de cheminements ruraux est considérable. Il serait souhaitable de le valoriser par un certain nombre d'actions telles que :

- définition et balisages de circuits bouclés de différentes longueurs et de différentes ambiances :
  - . rural
  - . forestier
  - . en zone humide
- définition de circuits équestres et de vélos tout terrain
- définition d'un circuit spécifique valorisant la multitude de chapelles qui ponctuent le bocage.

La mise en place de ce circuit nécessite parallèlement la remise en état de certaines de ces chapelles et de leur environnement immédiat ainsi que la plantation d'arbres tutélaires, traitement des points de départ, par une information la plus large possible sur le patrimoine architectural rencontré.

- implantations et traitement végétal d'aires de pique nique, ponctuant les circuits.

## **VALORISATION DES CHEMINEMENTS FORESTIERS**

En concertation avec le programme de gestion forestière des actions de plantations accompagnant les sentiers forestiers peuvent être menées :

- Mise en place de mobilier et de panneaux d'information spécifique au milieu forestier
- Amélioration des zones d'accueil, création d'emplacements de stationnement et d'aires de jeux.